

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Usine de gaz butane de Batanga : les avancées présentées à Massassa

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**L**E ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa, a échangé récemment avec le top management de Perenco Oil & Gas Gabon. C'était pour dresser un bilan à mi-parcours des travaux en cours de l'usine de gaz domestique ou butane de Batanga, dans le département d'Etimboué.

En effet, au lendemain de la présentation faite aux autorités en charge de ce département, en septembre dernier, le directeur Afrique de Perenco, Denis Chatelan, et le directeur Gabon, Adrien Broche, ont fait un point d'étape. "Le projet avance bien,

nous avons fait part au ministre de ce que la plupart des équipements principaux en fabrication sont terminés sur les chantiers en Turquie, en Pologne et en France. Nous avons, pour la capacité de stockage, des colonnes distillées, des systèmes de refroidissement qui sont terminés, ils sont en train d'être chargés sur des camions pour être mis sur des bateaux qui vont partir dans les prochains jours à destination du Gabon. Nous allons pouvoir lancer les travaux d'intégration de ces équipements à partir du mois de mars et nous tablons toujours sur un démarrage à l'été 2023", a expliqué Adrien Broche.

La réalisation de ce projet va permettre au Gabon de réduire ses importations à hauteur de

50 %. Il vise à terme, d'offrir au pays une autosuffisance en gaz butane.

De son côté, le directeur général Afrique a fait un point sur les projets en cours. "Nous avons présenté au ministre la feuille de route de Perenco pour le Gabon en 2023. Nous avons plusieurs projets que nous avons sanctionnés ensemble avec l'administration gabonaise l'année dernière, parmi lesquels ceux du domaine pétrolier. Actuellement, nous sommes lancés dans l'installation de nouvelles plateformes. Avec le ministre du Pétrole, nous avons apprécié le rythme du forage, le maintien de la production. Nous sommes aujourd'hui à peu près à 100 000 barils / jour de pétrole produit au Gabon".



Photo: AN

Une vue de la séance de travail au ministère du Pétrole et du Gaz

## Ohada : arbitrage et médiation des contentieux pour sécuriser les investissements

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**D**u 13 au 14 février, se tient à Libreville un atelier sur l'optimisation du règlement des différends à travers les modes alternatifs de résolutions des différends (MARD). Un programme financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par l'Ohada en Afrique centrale. Opérateurs économiques et praticiens du droit étaient présents à l'ouverture des travaux présidés par le secrétaire général du ministère de la Justice, François Mangari.

Ouvrant les travaux, François Mangari a rappelé qu'il s'agit de combler certaines insuffisances communément constatées dans le règlement des contentieux dans le monde des affaires. Notamment, la durée des procédures judiciaires, l'engorgement des tribunaux. Et les modes impératifs se traduisent par la confidentialité, la sévérité et la souplesse dans le règlement des conflits. Didier Carton, représentant de l'Union européenne au Gabon, en a décliné l'objet qui vise à



Photo: AEE

Les officiels et participants à l'atelier au terme de la cérémonie d'ouverture.

améliorer l'environnement des affaires et le climat des investissements à travers l'arbitrage et la médiation. Mais aussi à contribuer à l'accroissement des financements à destination des opérateurs du secteur privé en Afrique centrale, grâce à une intégration régionale renforcée des relations transfrontalières apaisées. "Les deux affaires les plus importantes du climat des affaires sont l'arbitrage et la médiation. L'arbitrage peut ainsi présenter une alternative pratique de même que la médiation peut souvent prévenir les litiges et épargner même les frais de justice ou d'arbitrage onéreux, en vue

d'un arbitrage des affaires plus dynamique, attractif et régulé", a indiqué Didier Carton.

En affaires, tout procès est coûteux en temps et en argent pour les deux parties et les procédures trop souvent longues. Durant deux jours, les participants débattent donc des questions qui visent à optimiser le règlement des différends à travers les modes alternatifs.

"La mise en œuvre des instruments d'arbitrage et de médiation améliore la sécurisation des investissements dans notre pays et contribue aussi à instaurer un environnement propice au climat des affaires".

## Huile de palme : vers la relance de la palmeraie de Moabi

GMNN  
Libreville/Gabon

**L**A palmeraie de Moabi pourrait reprendre sa production d'ici juin prochain. Le gouvernement vient à cet effet de signer un mémorandum d'entente avec le Centre international pour l'innovation et le transfert de technologies agricoles, d'élevage et environnementales (Ciittaa). Il s'agit d'une organisation britannique spécialisée dans la pratique de l'agriculture durable dans les pays en développement.

"Nous avons les capacités techniques et tous les moyens pour produire à grande échelle et per-

mettre l'exportation de tout ce qui sera produit ici", a indiqué Clebber Lima Guarany, président du Ciittaa lors de la rencontre.

Cet important accord permettra d'accroître les volumes d'huile brute vendus, actuellement et majoritairement orientés vers le marché extérieur. Selon l'Agence nationale pour la promotion des investissements du Gabon (ANPI), la production d'huile s'est établie à 34 930 tonnes en 2019, générant ainsi un chiffre d'affaires de près de 13 milliards de FCFA.

La palmeraie de Moabi est située dans le département de la Douïngny, province de la Nyanga, au sud du Gabon.



Photo: Jean Madouma/L'Union

Un régime de noix de palme.